



Société de l'énergie
communautaire
du Lac-Saint-Jean

Communiqué de presse
Publication immédiate

Projet de minicentrale sur la rivière Ouiatchouan à Val-Jalbert La région refuse de se voir imposer une vision montréalaise du développement énergétique

Mashteuiatsh, 19 février 2013, «Le projet de minicentrale hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan à Val-Jalbert est devenu le symbole d'une bataille que mène un fort courant écologiste et intégriste de la Métropole visant à imposer au gouvernement du Québec une vision du développement énergétique qui bafoue celle de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, des régions-ressources et du reste de la province.»

Telle est la lecture effectuée par M. Denis Taillon, président et porte-parole de la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean, responsable de l'étape du développement du projet de minicentrale à Val-Jalbert. «L'acharnement et l'instance démontrés par Fondation Rivières et ses alliés, comme Paul Piché et Amir Khadir, pour miner la crédibilité du projet et de ses promoteurs en utilisant des arguments fallacieux, allant jusqu'au mensonge, illustrent à quel point ces gens sont prêts à tout pour empêcher l'émergence d'un modèle de production d'énergie communautaire comme celui proposé par Val-Jalbert.»

Ces charges guidées par l'énergie du désespoir, alors que les travaux sont déjà débutés, incitent M. Taillon à pousser plus loin la réflexion : «Est-ce que Fondation Rivières et ses porteurs souhaitent, en s'attaquant de façon aussi vicieuse au projet de Val-Jalbert, anéantir la filière de l'énergie communautaire et la petite hydraulique afin d'éviter d'avoir des exemples tangibles d'un succès qui pourrait devenir LA référence au Québec et une avenue de développement profitable et durable pour l'ensemble des régions? Serait-il possible aussi qu'on veuille créer une diversion avec le projet de Val-Jalbert afin de garder toute l'attention médiatique sur ce dossier plutôt que d'élargir le débat des surplus énergétiques sur l'ensemble des filières alors qu'il est démontré que les petites centrales hydroélectriques figurent parmi les sources d'approvisionnement les moins coûteuses actuellement? Est-ce que ces organismes écologiques ont peur que l'analyse se porte sur la filière éolienne, dont ils assurent vigoureusement la promotion comme alternative à l'hydroélectricité, mais qui se révèle plus coûteuse dans un contexte où le débat fait rage sur les surplus d'Hydro-Québec?»

Selon M. Taillon, la pétition déposée aujourd'hui à l'Assemblée nationale par l'entremise des deux acteurs de soutien dans ce vaudeville mis en scène par Fondation Rivières, Paul Piché et Amir Khadir, doit être analysée sous la loupe de cette vaste campagne de désinformation amorcée il y a des mois et orchestrée depuis les bureaux de l'organisme au centre-ville de Montréal. Malgré tout le travail de sape effectué tardivement et les faussetés répandues par une minorité d'opposants dans le milieu grâce notamment aux médias sociaux, le projet

actuellement en construction bénéficie de solides appuis dans la région, notamment au niveau politique et socioéconomique. Cet appui s'est manifesté une autre fois le week-end dernier par l'entremise du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Sylvain Gaudreault, qui a réitéré publiquement l'engagement de son gouvernement à réaliser le projet de Val-Jalbert.

La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean a été le premier promoteur au Québec qui a intégré, à son étude d'impact sur l'environnement, une analyse minutieuse de son projet en regard des 16 principes de développement durable contenus à la Loi sur le développement durable du gouvernement du Québec. Cette initiative a d'ailleurs été soulignée comme étant désormais la voie à suivre pour les autres promoteurs par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Il y a quelques jours, MM. Patrick Déry, éminent physicien spécialiste en énergétique et président du Groupe de recherches écologiques de La Baie, ainsi que Patrick Côté, enseignant en économie au Cégep de Jonquière et consultant en développement de projets d'énergies renouvelables, ont reconnu le projet comme «l'une des initiatives de développement durable les plus prometteuses que porte présentement le Québec».

Tout au long du développement du projet de Val-Jalbert, la Société s'est assurée d'être en constante relation avec la Corporation du Parc Régional de Val-Jalbert afin de s'assurer de l'intégration harmonieuse de ce projet au site de Val-Jalbert. C'est pourquoi il est appuyé par les administrateurs de la Corporation, la direction et le personnel. «Pensez-vous sérieusement que ces personnes, qui ont travaillé d'arrache-pied au cours des dernières années pour que ce site touristique devienne, à juste titre, «L'expérience touristique de l'année au Canada en 2012», supporterait un tel projet s'ils avaient le moindre doute qu'il pourrait menacer le potentiel touristique de Val-Jalbert? Pensez-vous sérieusement qu'ils appuieraient ce projet, au même titre que Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean, s'ils n'avaient pas la conviction qu'il va procurer à ce produit d'appel majeur pour l'industrie touristique une solide assise financière qui va assurer sa pérennité à long terme? Poser ces questions, c'est en même temps y répondre!», constate Denis Taillon.

«Malheureusement, Fondation Rivières, en raison de son intégrisme environnemental, condamne tout projet qui touche à tout type de rivière sans tenir compte des enjeux environnementaux et socioéconomiques. Dans la même veine, les «courageux» dirigeants de la Coalition Avenir Québec et de Québec Solidaire n'ont même pas pris la peine de se déplacer dans la région pour prendre connaissance des fruits de ce partenariat unique au Québec entre autochtones et non-autochtones avant de s'y opposer, ce qui témoigne d'un dédain et d'un désintéressement aussi surprenant que décevant envers un milieu et une région ayant démontré une réelle volonté de se prendre en mains pour se soustraire à la dépendance qu'impose le financement gouvernemental traditionnel. En ce 175^e anniversaire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, il est bon de rappeler à tout le Québec que nous sommes reconnus pour des gens fiers qui se tiennent debout et qui entendent le demeurer!» clame le président de la Société.

Enfin, la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean souscrit entièrement à la volonté de la Première ministre Pauline Marois de transformer les surplus actuels en avantage économique pour le Québec en entamant «le plus grand chantier économique du Québec pour le 21^e siècle » dont l'objectif est d'électrifier les transports de la province. «Je salue cette sortie publique de Mme Marois et lui rappelle que l'énergie communautaire se révélera un atout important dans l'atteinte de cet ambitieux objectif de réduire progressivement notre dépendance au pétrole», de conclure Denis Taillon.

La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean, organisme à but non lucratif créé en 2007, est issue d'un partenariat unique entre Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, la MRC Maria-Chapdelaine et la MRC du Domaine-du-Roy. Sa mission est de favoriser le développement de

projets axés sur la mise en valeur des énergies renouvelables du territoire et de maximiser les retombées locales et collectives, dont celui de minicentrale hydroélectrique sur le site de la 11^e chute de la rivière Mistassini.

-30-

Source : Alexandre Gauthier
Travail : 418-275-4262 poste 229
Cellulaire : 418-637-0530
Courriel : alexandre.gauthier@dpisec.ca